

-----  
CABINET  
-----

Arrêté n° 9216 /MPTEN-CAB.-  
portant nomination d'un membre du comité du fonds pour l'accès et  
le service universel des communications électroniques

LE MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS  
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 10-2009 du 25 novembre 2009 portant réglementation du  
secteur des postes ;

Vu la loi n° 11-2009 du 25 novembre 2009 portant création de l'agence de  
régulation des postes et des communications électroniques ;

Vu le décret n° 2017-411 du 10 octobre 2017 relatif aux attributions du  
ministre des postes, des télécommunications et de l'économie  
numérique ;

Vu le décret n° 2018-111 du 21 mars 2018 portant organisation du  
ministère des postes, des télécommunications et l'économie numérique ;

Vu le décret n° 2019-123 du 3 mai 2019 fixant les modalités de gestion du fonds  
pour l'accès et le service universels des communications électroniques ;

Vu le décret n° 2019-124 du 3 mai 2019 fixant les modalités de mise en œuvre  
de l'accès et du service universels des communications électroniques ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier  
ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des  
membres du Gouvernement ;

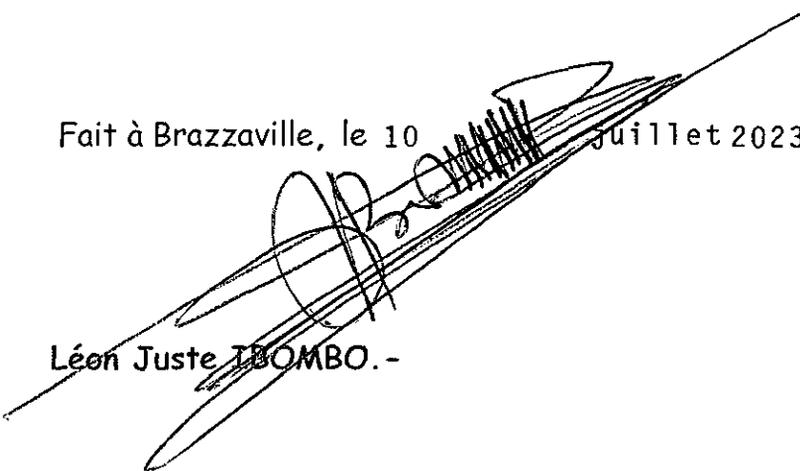
Vu le décret n° 2023-158 du 10 mai 2023 modifiant certaines dispositions du  
décret n° 2019-123 du 3 mai 2019 fixant les modalités de gestion du fonds pour  
l'accès et le service universel des communications électroniques,

ARRETE :

**Article premier :** Monsieur Omer IBOMBO est nommé membre du comité du fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques, au titre du ministère en charge des télécommunications et de l'économie numérique en remplacement de monsieur Guy Roland NTSIMBA DIABAKANA.

**Article 2 :** Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo. *EL*

Fait à Brazzaville, le 10  juillet 2023

  
Léon Juste IBOMBO. -